



Syndicat National des Agents des Douanes

Sections des douanes CGT
De l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

Déclaration préalable au CTSD du 7 février 2019

Monsieur le Président,

La fin d'année 2018 et le début 2019 sont marqués par un mouvement populaire de protestation inédit. Notre pays vit une situation de désordre économique et social de grande ampleur. Les revendications des salariés privés et publics, des sans-emplois, des retraités s'expriment dans la rue lors de rassemblements relayés par les réseaux sociaux ou lors d'appels syndicaux à manifester. Tous disent stop à la hausse de la CSG pour les retraités, aux coupes budgétaires et suppressions d'emplois, et réclament plus de pouvoir d'achat avec la hausse des salaires et une redistribution des richesses équitable.....

Pour l'instant le président de la République et le gouvernement, après quelques annonces qui ne répondent pas aux revendications, campent sur leurs positions et restent sourds à la colère de la rue.

La fonction publique est montrée du doigt, devient la variable d'ajustement des politiques publiques et le fonctionnaire le bouc émissaire.....Le projet de loi de finances 2019 qui est proposé le confirme et l'amplifie. L'ensemble de la Fonction Publique dont les directions de Bercy devraient être les plus touchés par les suppressions de poste.

« 120 000 emplois sur cinq ans dont 50 000 dans la fonction publique d'état ».

La modernisation et la transformation du service public en trompe l'œil est en marche avec la mise en œuvre de CAP22. Cela signifie la fin de notre modèle administratif républicain. La contractualisation, les rémunérations à la carte et au mérite dont vous êtes un des acteurs, la « rénovation » des instances de dialogue social avec pour corollaire la suppression de certaines, sont les prémices de la fin du statut de la fonction publique. La création d'une agence dédiée à la reconversion et à la mobilité des agents de l'Etat démontre la volonté de ce gouvernement de mettre à mal le statut de la Fonction Publique.

Au sein de l'Administration des douanes, les annonces brutales de disparitions de missions « recouvrement de la fiscalité », du transfert de mission comme l'encaissement de recettes fiscales par un organisme autre que le comptable pu-

blic, de créations de nouvelles missions liées au Brexit sous évaluées sont autant de facteurs anxigènes pour les douaniers.

Les effectifs promis pour le BREXIT ne seront pas à la hauteur des besoins des services, d'autant plus que les services des opérations commerciales ont été oubliées dans le dispositif qui sera mis en œuvre tout comme les aéroports non PPF tels celui de Bordeaux-Mérignac qui ne bénéficiera que de renforts temporaires alors que le trafic passagers y est en constante augmentation depuis des années.

Ce Comité Technique s'inscrit pleinement dans cette logique puisque vous nous demandez notre avis sur les effectifs pour l'année 2019. Nous constatons que les effectifs de référence supplémentaires au nombre de trois attribués sur la DI de la Nouvelle Aquitaine se font au détriment des emplois et des missions AG/CO. Les suppressions d'emploi de référence dans les petites structures, les fragilisent et annoncent des fermetures futures de sites.

Au total, vous nous présentez des documents qui font apparaître des sureffectifs par rapport à l'effectif de référence de :

- +10 emplois pour la DR de Poitiers,
- + 17 emplois pour la DR de Bayonne,
- + 6 emplois pour la DR de Bordeaux
- + 8 emplois pour les services dépendant de la DI de Bordeaux

Autant d'emplois qui ne seront pas remplacés en cas de départ à la retraite ou de mutations malgré une charge de travail qui ne décroît pas jusqu'à preuve du contraire, nous y reviendrons dans le détail lors des débats de cette séance.

Nous demandons que la charge de travail liée au BREXIT soit réellement évaluée pour tous les services.

Nous nous opposons aux fermetures de structures qui ne répondent pas aux besoins de proximité des usagers.

Nous nous opposons aussi à ces fermetures qui impactent directement les agents créant inquiétude, mal-être et souffrance car les incertitudes sur leurs reclassements éventuels sont bien réelles.

Nous nous opposons à toutes les centralisations régionales et interrégionales que vous envisagez car vous videz ainsi les bureaux de leur substance pour mieux assurer leur fermeture dans quelques années.

Sur tous ces sujets, la CGT ne se contentera pas de commenter l'actualité ou la prose des autres mais continuera à agir positivement pour la défense du statut général, de nos emplois et de nos missions de service public sur l'ensemble du territoire national.

Les élus SNAD-CGT